



Chers collaborateurs,

C'est un grand plaisir que de signer à nouveau l'édito du journal interne de l'Adapei. Cap Mag réapparaît en 2020, avec les mêmes ambitions : vous faire connaître les nouveaux projets et initiatives de vos collègues, vous donner des éléments d'explication sur les évolutions des politiques publiques et nos orientations, et enfin, favoriser les échanges entre professionnels de nos différents établissements.

Vous êtes les mieux placés pour faire remonter les attentes et besoins des personnes que vous accompagnez au quotidien.

Aussi, il nous a semblé utile de développer des espaces où vous puissiez témoigner de vos actions, formuler des propositions de projets innovants. Ce journal est un support. La commission innovation mise en place depuis deux ans est aussi un autre levier qui permet d'examiner les projets novateurs, de les financer et les soutenir dans leur mise en œuvre. Savez-vous que 8 projets ont été présentés par vos collègues en 2019 ?

Une nouvelle campagne démarre. Vous avez des idées et nous comptons sur vous pour répondre à notre appel à projets et nous soutenir dans les démarches de transformation et d'amélioration continue des accompagnements que nous développons !

Je remercie l'équipe éditoriale\*, composée de collaborateurs volontaires issus de nos établissements, et qui s'est constituée pour que ce magazine puisse voir le jour. La palette des sujets à traiter est vaste et je les remercie pour leur mobilisation autour de ce projet.

Et puisque les débuts d'année sont propices aux vœux, je vous souhaite à toutes et à tous succès et épanouissement dans vos projets personnels et professionnels, et vous donne rendez-vous pour une année placée sous le signe de la dynamique et de l'innovation !

Patrick Debievre, directeur général

\* Cliquer pour voir la composition de l'équipe éditoriale

## À VENIR

### SÉMINAIRE ADMINISTRATEURS-DIRECTEURS

**6 février.** Sur le thème :  
« De l'appropriation à la déclinaison des différentes évolutions des politiques publiques ».

### VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE L'UNAPEI

**12 février.** Présentation de notre projet associatif et de nos projets innovants, visite de la MAS Les Acacias et de la maison de répit pour enfants autistes Belle Etoile auprès de la direction de l'Unapei.

### SALON VAR'UP

**26 mars.** Participation de l'Adapei au salon des entreprises Var'up à Toulon et intervention en table ronde sur le thème de la qualité de vie au travail.

### JOURNÉE MONDIALE DE LA TRISOMIE 21

**21 mars**

### JOURNÉE MONDIALE DE L'AUTISME

**2 avril**

## AU SOMMAIRE

### ACTION ASSOCIATIVE

Le dossier informatisé de l'utilisateur  
La télémédecine  
Du côté des ressources humaines...

page 2

### GRAND ANGLE

Aux urnes citoyens !

page 4

### VIE DES ÉTABLISSEMENTS

Jardin d'éveil des sens à Cuers  
Une résidence inclusive à Fréjus  
Lancement des Parentales à La Crau

page 6

### PARTAGE D'EXPERIENCE

Le magazine J'existe et Je veux

page 8

# ACTION ASSOCIATIVE



## RETENEZ LA DATE

La soirée annuelle des salariés de l'Adapei aura lieu vendredi 19 juin 2020, au Domaine de la Baratonne (La Garde). Cet événement est ouvert à l'ensemble des salariés de l'association et vise à fédérer et créer des liens entre professionnels.

## LE DOSSIER INFORMATISÉ DE L'USAGER



Notre projet associatif a pour ambition de développer un système d'information performant, permettant d'aborder les nouvelles formes d'accompagnement de nos usagers (logiques de parcours, plateformes de service). Des logiciels dossier unique de l'utilisateur ont été mis en place au fil

du temps et selon les types d'activités des établissements et services de l'association (SAM, Globule, Titan, Osiris, PSI, etc.). Un audit du système d'information a mis en évidence des points de vigilance : doublons papiers au secrétariat, sur le serveur, copies papiers ou sur des supports non sécurisés comme les clés USB, les disques durs externes ou encore des solutions cloud familiales.

C'est notamment dans ce contexte que le choix d'un seul logiciel du Dossier Informatisé de l'Usager pour toute l'association a été entériné.

Pour se doter d'un logiciel performant, répondant aux attentes des utilisateurs mais également à une réglementation en constante évolution, l'Adapei a fait le choix de constituer un groupe de travail utilisateurs, composé de représentants des territoires et pôles, de représentants des activités (hébergement, travail, milieu ouvert, mineurs, personnes âgées et services supports) et enfin, de représentants des différents métiers (cadre, éducatif, administratif et soins).

Après une étude approfondie, le choix s'est porté sur la société Socia Nova et son logiciel OGiRYS. Un comité de pilotage constitué spécifiquement sur ce thème assure le pilotage stratégique du déploiement du dossier unique informatisé, assure le suivi du projet d'informatisation et prend les arbitrages nécessaires au bon déroulé du projet. Il se réunit 3 à 4 fois par an. La démarche de déploiement est une démarche commune avec l'association AVATH et l'AVRS.

Plusieurs idées fortes sont à retenir sur le choix d'un dossier informatisé de l'utilisateur : un dossier unique pour l'ensemble des établissements de l'Adapei permettra :

- de fluidifier les parcours
- d'assurer un meilleur suivi des usagers accompagnés par plusieurs établissements et/ou services
- d'améliorer la traçabilité des informations
- d'apporter un outil métier professionnalisant, utilisable en mobilité
- de faciliter l'accès à l'information pour les professionnels travaillant sur plusieurs établissements et/ou services
- de sécuriser de manière optimale les données personnelles des usagers en lien avec la mise en conformité de l'établissement au RGPD (Règlement Général de Protection des données)

12 sites pilotes se sont montrés motivés pour tenter l'aventure et commenceront le déploiement d'OGiRYS en mars 2020. Nous les remercions pour leur coopération.

Pour plus d'informations  
[servicequalite@adapei83.fr](mailto:servicequalite@adapei83.fr)

## LA TÉLÉMÉDECINE FAIT SON ENTRÉE

La télé-médecine fait ses premiers pas au sein de nos établissements ! L'objectif est de faire bénéficier nos usagers et nos professionnels de l'expertise de médecins spécialistes au travers des dispositifs de télé-expertises et téléconsultations.

En termes de matériel, un grand écran et une webcam dans une salle ou un ordinateur portable avec webcam ont été déployés grâce au soutien financier de la fondation Malakoff-Médéric et au travers de l'appel à projet conjoint Agence régionale de santé et Conseil régional. Au niveau du logiciel : la plateforme retenue est celle du portail de santé PACA. Les échanges se font ainsi en toute sécurité.

Aujourd'hui, 5 de nos établissements sont équipés et les premières télé-expertises ont eu lieu sur le site de Cuers. En février 2020, les professionnels seront formés à l'utilisation de la plateforme pour un démarrage dans la foulée. Notre perspective est d'ouvrir ces téléconsultations à d'autres établissements, mais également à des personnes actuellement à domicile.

1

réfèrent  
par site

2

formateurs  
internes

228

heures de  
formation  
prévues

## DU CÔTÉ DES RESSOURCES HUMAINES...

### 1/ Dématérialisation du bulletin de paie

Limiter notre impact environnemental et sécuriser la distribution des bulletins de paie, tels sont les objectifs de la dématérialisation des bulletins à compter de janvier 2020. La solution sélectionnée, « Digiposte », vous permettra de disposer d'un coffre-fort sécurisé dans lequel seront stockés vos bulletins de paie numériques. Le courrier que vous avez reçu de Digiposte précise les modalités d'accès à votre coffre-fort (le "matricule RH" est le même que celui mentionné en haut de votre bulletin de paie). En cas de besoin, le service client Digiposte est joignable au 0.969.321.265.

### 2/ Du nouveau pour notre complémentaire santé

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, puis progressivement jusqu'en 2022, notre contrat frais de santé prendra en charge à 100% certaines lunettes, aides auditives et prothèses dentaires. Les salariés bénéficiant de notre mutuelle d'entreprise (Baloo) n'auront donc aucun reste à charge, c'est la réforme du « 100% santé ».

[Télécharger l'infographie complète](#)



## LE CSE VOUS INFORME

Le CSE de l'Adapei et le COS Méditerranée sont partenaires depuis 2019 pour mettre à disposition des salariés des avantages à tarifs réduits dans leurs activités culturelles et de loisirs, en région Sud, en France et à l'étranger. La multiplicité et la diversité des offres à tarifs réduits sont adaptées à tous les profils d'utilisateurs grâce au partenariat construit en connaissance de vos besoins précis.

En tant que bénéficiaire du COS, vous avez accès à des réductions sur de nombreux produits de loisirs et voyages : billetterie, cinémas, spectacles et concerts, parcs d'attractions et animaliers, locations de vacances en toutes saisons, voyages et courts-séjours, codes-partenaires, bons plans shopping, séjours jeunesse...

Pour profiter de vos avantages, vous devez créer votre compte en ligne en vous munissant du courrier qui vous a été envoyé et sur lequel figure votre numéro de bénéficiaire.

Contact : Commission œuvres sociales du CSE - Michel Audibert - [m.audibert@adapei83.fr](mailto:m.audibert@adapei83.fr)

Rendez-vous sur [www.cosmediterranee.fr](http://www.cosmediterranee.fr)

### 3/ Activez votre Compte Formation

Depuis le 21 novembre 2019, vous pouvez mobiliser votre compte personnel de formation (CPF) depuis la nouvelle plateforme dédiée à la formation professionnelle [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr). Vous pourrez y télécharger l'application « mon compte formation ».



Pour consulter vos droits formation, vous devez vous connecter à l'aide de votre numéro de sécurité sociale et votre mot de passe. Vous pourrez ainsi connaître le montant de vos droits acquis au fil des années.

Des conseillers en évolution professionnelle sont disponibles pour vous accompagner et vous aider à définir et mettre en œuvre votre projet professionnel. Pour plus d'information, rendez-vous sur [www.mon-cep.org](http://www.mon-cep.org) ou contactez la plateforme des conseillers au 09 72 01 02 03.

## APPEL À PROJETS INNOVANTS

L'Adapei var-méditerranée a inscrit l'innovation comme un prérequis indispensable pour promouvoir l'autonomie, l'inclusion sociale et professionnelle des personnes accompagnées, et être en capacité de répondre aux nouvelles mutations sociales.

Une commission innovation, composée de salariés, administrateurs et personnes qualifiées extérieures, a été mise en place en 2018. Sa mission est de recenser et valoriser les projets innovants, en appuyant les équipes et en soutenant financièrement les projets, grâce aux fonds collectés notamment via notre fonds de dotation Handi'dot ou via la recherche de subventions.

La commission soutiendra en 2020 tout projet ou toute recherche au bénéfice direct des personnes accompagnées au sein de nos établissements et leurs familles.

Les projets financés précédemment :

- Déploiement de l'outil TOBII Dynavox, outil de communication pour enfants polyhandicapés dépourvus de langage articulé
- La réalisation de vidéos tuto sur les métiers ESAT
- La création d'un jardin mobile d'éveil des sens favorisant l'approche de la sensorialité pour des personnes polyhandicapées
- La publication d'un guide scientifique sur les émotions

Calendrier 2020

Février : Lancement de la campagne d'appel à projets

Mai : Date limite pour déposer son projet

Juin : Sélection des projets par la commission

Vous souhaitez déposer votre projet ? [Télécharger les fiches projets sur notre site internet](#)



*Définition  
L'innovation c'est améliorer constamment l'existant.  
L'invention vise à créer du nouveau. L'invention peut permettre d'introduire de l'innovation, mais il est possible d'innover sans invention.*



## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020 : AUX URNES CITOYENS !

Depuis mars dernier, la loi reconnaît la pleine citoyenneté à toutes les personnes sous tutelle. Les prochaines élections municipales marquent une nouvelle étape dans leur participation à la vie politique et publique. Les initiatives se bousculent : portées par le gouvernement, les fédérations, associations, elles visent à informer, simplifier et favoriser la participation des personnes en situation de handicap. L'Adapei var-méditerranée se mobilise aussi avec la mise à disposition d'outils et une campagne de sensibilisation à destination des familles, professionnels et usagers.

« Nous mettons fin à la plus cruelle des discriminations qui imposait aux personnes de démontrer leur capacité à exercer un droit à la fois inconditionnel et inaliénable. » C'est avec ces mots lourds de sens que Sophie Cluzel justifiait en mars 2019 la loi pour la réforme de la justice marquant la reconnaissance de la pleine et entière citoyenneté des personnes en situation de handicap ou de fragilité. Plus de 300 000 majeurs sous tutelle ont ainsi pu bénéficier de ce droit pour la première fois lors des élections européennes de 2019.

### LE DROIT DE VOTE POUR TOUS

Le principe de l'accessibilité des bureaux et techniques de vote est une obligation fixée par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (art. L 62-2 du code électoral) et ce, quel que soit le type de handicap.

Autre texte fondateur, la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, entrée en vigueur en France le 20 mars 2010 stipule que les États « s'engagent à faire en sorte que les personnes handicapées puissent effectivement et pleinement participer à la vie politique et à la vie publique sur la base de l'égalité avec les autres ». Jusque-là, leur droit de vote était soumis à une décision du juge.



Le mode d'emploi du droit de vote au foyer Azur

### UN DROIT ENCORE MÉCONNU

Mais au-delà de l'accès au droit de vote promu par la loi, ce droit reste encore méconnu et peu accompagné. Selon une [enquête nationale](#) portée l'été dernier par l'association Nous aussi avec l'appui de la fédération ANCREAI auprès de 2200 personnes en situation de handicap, un quart d'entre elles informait ne pas être au courant de ce droit et près des trois quarts n'étaient pas allées s'inscrire par manque de connaissance de leur nouveau droit et des démarches.

Pourtant, de nombreuses initiatives ont été mises en place pour faciliter cette participation : guides, affiches, vidéo, applis... recensées sur le site de l'UNAPEI et de l'Adapei var-méditerranée.

L'association des maires de France a également proposé sur son site un recueil de bonnes idées pour faciliter les pratiques de vote.

« Naturellement, pour jouir d'un droit, il faut en avoir connaissance, explique Pierre Lannes, directeur de filière hébergement. Notre mission aujourd'hui n'est pas tant de mobiliser les personnes accueillies à voter mais plutôt de les informer, de les sensibiliser à l'exercice de la citoyenneté, et dans le cas précis des élections municipales, de les éclairer sur le rôle du maire et son impact dans leur vie quotidienne ».

Au sein de l'Adapei, on multiplie les actions à destination des familles et usagers, et même des





## ÉCLAIRER SANS INFLUENCER

Comment s'assurer qu'elle votera selon sa propre opinion ? A cette question, Sophie Cluzel a su couper l'herbe sous le pied des détracteurs :

« *L'influençabilité, c'est ce qu'on a opposé pour que les droits des femmes ne soient réels qu'en 1944.* »



Et la simple possession de cette carte aux couleurs de la République contribue pour les personnes en situation de handicap à modifier le regard des autres et à leur faire prendre conscience qu'elles ont pleinement leur place au sein de la cité.

Et pour les éducateurs qui les accompagnent au quotidien, ce droit se résume en deux mots : fierté et reconnaissance.



Retrouvez notre dossier sur [www.adapei-varmed.fr](http://www.adapei-varmed.fr)

mineurs comme au pôle enfance et à l'AVRS avec des « goûters citoyens », pour informer sur les droits, le principe de démocratie, jusqu'à des exercices de mises en situation. Pour les publics majeurs, des réunions d'information sont organisées, mais aussi des temps de lecture des programmes politiques, des affiches en FALC et diffusions de vidéos.

« *L'accès au droit de vote crée un sentiment d'existence civique et d'inclusion sociale, poursuit Pierre Lannes. Mais affirmer que les personnes handicapées sont des citoyens comme les autres exige que nous leur en donnions les moyens.* »

« *Affirmer que les personnes handicapées sont des citoyens comme les autres exige que nous leur en donnions les moyens.* »

Mais vigilance, ni les mandataires, ni les professionnels des établissements ne pourront recevoir procuration. Ce principe est très encadré par la loi. « *Notre rôle est l'accompagnement à la citoyenneté en cohérence avec le cadre réglementaire, souligne Magali Blanc, chef de service. Nous travaillons sur l'autonomie de pensée, et nous développons la notion de choix, de positionnement en tant qu'individu propre.* » Car forcément se pose la question de l'influence de l'entourage sur le vote de la personne.

### « JE FAIS MON DEVOIR DE CITOYEN »

Interview de Rui Carvalho, usager

Rui Carvalho, travailleur Esat et résident au foyer Azur n'a pas raté une élection depuis 15 ans.

Quel est votre avis sur la loi de mars 2019 ?

*Je suis sous curatelle et je vote depuis 15 ans. Cette loi c'est une bonne chose pour les personnes comme moi. Et je trouve que ce droit est une très bonne idée et que c'est normal.*

Comment vous préparez-vous pour les prochaines élections municipales ?

*Je participe aux réunions qui sont organisées au foyer. Je lis les prospectus que je reçois et ça me permet de faire mon choix.*

Parlez-vous des élections avec les autres résidents ?

*Oui, je leur donne parfois des conseils. J'essaie d'en motiver certains à aller voter.*

C'est un acte important pour vous ?

*C'est très important pour moi d'avoir ce droit. Je ressens que je fais mon devoir de citoyen quand je vais au bureau de vote.*

# ACTUALITÉS DES ÉTABLISSEMENTS

**4200€**

C'est la somme nécessaire pour financer le prototype et tout premier jardin mobile d'éveil des sens !



## UN JARDIN MOBILE D'ÉVEIL DES SENS

**Cuers.** La maison d'accueil spécialisée (MAS) les trois cyprès lance un appel au don sur la plateforme de financement participatif Human & Go, développée par le Comité national Coordination Action Handicap.

L'objectif : concevoir un jardin mobile pour rendre accessibles les bénéfices du contact avec la nature aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Grâce à l'activité jardin proposée aux résidents, les professionnels ont mesuré les bienfaits de la nature sur les personnes accompagnées.

Ce projet a été présenté en 2019 à la commission innovation, qui lui a accordé un soutien financier de 6000 €. Les bénéfices de l'Opération Brioches 2019 ont également été affectés à l'établissement pour que ce projet voie le jour. La remise de chèque aura lieu le 10 février 2020 au Foyer Saint-Martin.

Dernière étape pour obtenir tous les financements nécessaires à la conception d'un prototype et à la fabrication du jardin mobile par des travailleurs en ESAT : une campagne de financement participatif est en cours où chacun - adhérent, partenaire, salarié... - est invité à faire un don !

En savoir plus et soutenir le projet [www.humanandgo.fr](http://www.humanandgo.fr)



## la Minute RSE



### LAETITIA DEVILLERS, RESPONSABLE ACHATS & RSE

L'Adapei développe des actions telles que définies dans le projet associatif, avec la volonté de favoriser le "mieux-travailler ensemble" et d'adapter ses pratiques pour préserver l'environnement. Au sein des établissements, des pratiques remarquables sont mises en place, témoignant de l'appropriation par les équipes de la démarche, tant sur la réduction des déchets, la préservation des ressources que sur le développement de la biodiversité.

L'installation dans ses nouveaux locaux a été l'occasion pour le siège social d'adopter des pratiques plus responsables : les capsules de café ont été abandonnées pour faire place à du café en grains. Les machines et le café sont fournis par un prestataire qui récupère le marc de café et le revalorise. Finis gobelets, agitateurs et bouteilles en plastique, un lave-vaisselle a été installé pour éviter toute consommation de vaisselle jetable. En collaboration avec le prestataire de nettoyage et le fournisseur, les produits d'entretien utilisés pour le nettoyage des locaux sont certifiés Ecolabel. Le siège collecte également les piles et le matériel d'écriture usagé.

## KEVIVOX, UNE APPLI QUI DONNE LA PAROLE

**Puget-sur-Argens.** La MAS L'Olivier vient de se doter de 4 tablettes équipées de l'application Kévivox, qui donne la possibilité de communiquer à ceux qui ne le peuvent pas. 3 d'entre elles ont été offertes par le Club Soroptimist de Saint-Raphaël. Cette journée a été l'occasion pour les professionnels de se former à l'utilisation de Kévivox, avant d'en faire profiter les résidents. Le Foyer Saint-Martin est lui-même équipé de ce logiciel depuis 2018.

Cet outil pédagogique a un véritable rôle éducatif de communication et de lien social, en permettant aux résidents de rompre leur isolement : à l'aide de pictogrammes sonores, les utilisateurs peuvent, exprimer leurs choix, leurs besoins et leurs sensations.

Développée par l'Association Acharnée, cette application est le fruit de la collaboration entre Christine Denis, maman d'un enfant autiste prénommé Kevin et présidente de l'association, et François Boland, physicien, ingénieur en génie électrique, spécialisé dans les neurosciences.



## RETOUR DES RÉSIDENTS DE MA SOUSTO

**Puget-sur-Argens.** Le foyer de vie Ma Sousto et le FAM Le Bercail, initialement situés sur le site du Bercail à Puget-sur-Argens, sont délocalisés depuis octobre 2018, le temps de la réalisation des travaux de réhabilitation du bâtiment les abritant. Les travaux, interrompus en décembre 2018 suite à des constats de malfaçons dans la nouvelle aile du bâtiment destinée à abriter le FAM, reprennent en janvier 2020, ce qui permettra aux résidents du FAM, ainsi qu'aux résidents les plus fragiles, d'intégrer la partie du bâtiment qui sera livrée en juin.

Les résidents les plus autonomes intégreront quant à eux une base de vie composée d'Algecos qui se situera également sur le site du Bercail. Cela permettra à l'ensemble des 31 résidents de réintégrer leur lieu de vie habituel ainsi que d'augmenter le nombre de places du FAM, le faisant passer de 7 à 9.

## LANCEMENT DU SERVICE "LES PARENTALES"

**La Crau.** Pour renforcer son soutien aux aidants et l'accueil précoce des familles, le pôle enfance de La Crau propose un nouvel espace ouvert aux questions des parents d'enfants de 0 à 6 ans, Les Parentales. En présence de professionnels du pôle enfance, les parents qui ont un doute ou une inquiétude peuvent consulter ce service et avoir un avis, un conseil, voire une orientation.



### Comment cela fonctionne ?

Des rencontres collectives sont proposées aux parents, en présence de leur enfant, sous différentes formes : partage d'expériences, échanges autour de situations ou de comportements, espaces ludiques. Les séances sont animées par trois professionnels : un psychologue, un éducateur un orthophoniste ou psychomotricien.

### En pratique

Un samedi par mois, de 9h30 à 11h30 - sur RDV  
Renseignements : Pôle enfance - Tél. 04.94.66.78.76

## HABITAT INCLUSIF : UNE NOUVELLE RÉSIDENCE !

**Fréjus.** L'Adapei est engagée depuis plusieurs années sur des projets visant la promotion et l'aide des personnes vulnérables et en situation de handicap pour les accompagner dans leur projet de logements. Forte de son expérience sur les villes de Fréjus et de Puget-sur-Argens, et mobilisée pour soutenir les dispositifs d'accompagnement sur les logements et le maintien à domicile, l'association entend s'impliquer pour mettre en place des projets visant l'insertion sociale et faciliter l'accès au logement des personnes en situation de handicap.

La création de 8 logements, dont 5 logements sociaux, dans la rue du Docteur Ciamin située au cœur de ville de Fréjus, va répondre aux besoins spécifiques et aux problématiques repérées avec le public accompagné dans les dispositifs de l'Adapei.

Les logements conventionnés permettront un accès aux personnes concernées et disposant de faibles revenus.

L'implantation géographique de la résidence, en plein cœur de ville, soutiendra les projets d'insertion sociale des personnes vivant dans cette résidence.

Les partenaires institutionnels tels que les associations tutélaires, associations caritatives et dispositifs d'aide par le logement (SAVS du territoire) seront les acteurs incontournables pour mener à bien le projet afin de soutenir ces personnes dans leurs démarches pour l'accès au logement. Il sera possible dans cette résidence d'adosser des dispositifs de type APA, PCH, SAVS et SAMSAH pour soutenir les locataires dans leur projet de vie autonome.



L'Adapei du Doubs vient de publier le [guide des droits de la personne](#) accueillie en facile à lire et à comprendre. Un outil conçu pour les personnes accompagnées, les professionnels et les familles.





# PARTAGE D'EXPÉRIENCE



## J'EXISTE ET JE VEUX ! PARCE QUE TOUT LE MONDE A LE DROIT D'AIMER

Depuis 2015, l'Adapei publie « J'existe et Je veux », un trimestriel sur la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap. Celles-ci sont pleinement associées à son élaboration, qui se révèle aussi un outil pédagogique précieux pour les professionnels.

19 numéros parus en 5 ans

Le projet a concouru au Trophée Direction[s] dans la catégorie « Promotion de la citoyenneté » en décembre dernier, et s'est vu attribuer une mention et le prix des lecteurs ! Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat en charge du handicap est venue féliciter l'équipe présente pour cette initiative, qui lève le tabou de la sexualité et qui répond à toutes les questions posées sur le sujet.

En près de cinq ans de parution, le succès ne se dément pas. Près de 1000 abonnés, institutions et particuliers confondus, attendent impatiemment la sortie du prochain numéro. Et l'année 2020 leur réserve bien des surprises ! Nouvelles idées, nouvelle maquette, nouveau site internet, intégration de contenus vidéos, possibilité de commander et de s'abonner en ligne... Le comité de rédaction fourmille d'idées pour amplifier la visibilité et la notoriété de ce support, notamment sur le web.

[Lire le reportage consacré au magazine dans Direction\[s\]](#)



Renseignements :  
Camille Auriol, pilote du magazine  
06 30 65 39 01 • [jexisteetjeveux@adapei83.fr](mailto:jexisteetjeveux@adapei83.fr)



Le magazine J'existe et je veux récompensé lors du 15<sup>ème</sup> Trophée Direction[s] en décembre 2019 à Paris et en présence de Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat en charge du handicap.



## LE CARNET

### NOUS LEUR SOUHAITONS BONNE ROUTE !



Catherine LACAN, directrice du FAM la Route du Sel à Pelissanne depuis 2012, a pris sa retraite le 31 décembre 2019. L'Adapei et la direction du territoire centre



Directeur adjoint de la MAS Les Acacias à son ouverture en 2013, puis directeur de la filière hébergement du territoire Est, Christophe



Elisabeth DARTIGUENAVE a pris ses fonctions d'assistante sociale en 1999, puis a été promue chef de service médico-social de l'ESAT les

la remercient pour son engagement et sa coopération lors de la fusion avec l'association Sésame Autisme PACA en 2018.

BAGNE quitte l'Adapei le 31 janvier 2020. Il occupera un poste de direction au sein de l'association Présence.

Palmiers en 2006. Elle a activement participé en 2018 au développement du SI 16/25 et du DEA.

### BIENVENUE !

IME Bel-Air : Cindy MANNEVILLE, éducatrice spécialisée  
MAS Les Acacias : Charlotte DELOUCHE, Patricia EUGENE et Kristina FLAMENT, aides-soignantes ; Marilia DELUILLE, AMP ; Louis COMBES, éducateur spécialisé ; Emilie ALVAREZ et Carla ENCINAS, infirmières  
MAS les Trois Cyprès : Pascal VIELLET, infirmier et Amélia CORDARO, aide-soignante  
MAS L'Olivier : Claire BALMEUR et Céline ROUX, aides-soignantes ; Madeleine SCHOLL et Maryvonne VIGOUROUX, infirmières  
Bercail : Mellany DUBOIS GUIBAL, infirmière  
ESAT Les Palmiers : Bertrand DE NOYETTE, moniteur d'atelier  
EHPAD Marquisanne 1 & 2 : Nathalie VERNEL, infirmière ; Myriam NERON et Nicolas NOGUE, agents de service  
EHPAD Verdon Accueil : Cécile PADOVANI, cadre de santé et Valérie NESTIRI, secrétaire